



électroménager notifiés ds EDL et pas dans le bail

Par **AnnaBlume**, le **29/06/2015** à **20:21**

Bonjour,

Voici mon souci : je loue un appartement en location nue depuis deux ans (bail de 9 ans car SCI). Au moment de la location le propriétaire a refusé d'enlever un frigo et une machine à laver (j'en avais déjà). Seulement rien n'est mentionné concernant un quelconque appareil électroménager dans le bail. Mais dans l'état des lieux, le frigo et la machine apparaissent. Aujourd'hui les deux sont tombés en panne. Pas réparables. J'appelle donc l'agence, qui appelle le propriétaire pour me dire au bout du compte que l'électroménager était là à titre gracieux. et que je dois remplacer moi même l'électro. Ok à titre gracieux, mais qu'est ce qu'il va se passer le jour où je vais quitter l'appartement avec cette notification de la présence d'un frigo et d'une machine à laver ?? merci par avance